



PETITION

adressée au Conseil d'Etat fribourgeois et au Conseil communal de la ville de Fribourg

Le 27 septembre 2014, une soixantaine d'habitants et habitantes des **quartiers Jura/Torry/Miséricorde (JTM)** se sont réuni(e)s à l'initiative du groupe citoyen jurAction, pour discuter de la possible augmentation de trafic motorisé dans nos quartiers suite à l'ouverture du pont de la Poya. Si nous nous réjouissons, avec les autorités et la population, de la mise en service du nouveau pont visant à atténuer le trafic de transit encombrant le centre historique de la Ville de Fribourg, **nous craignons que nos quartiers résidentiels subissent à terme un surplus de trafic.** La sécurité des enfants nous préoccupe particulièrement.

Nous rappelons que le projet du pont de la Poya et ses subventions fédérales incluent explicitement la stabilisation du trafic sur l'Avenue du Général-Guisan (Plan directeur partiel des transports – PDpT, p.14). La Ville de Fribourg s'est formellement engagée à respecter ce PDpT.

Nous, soussigné(e)s :

1. demandons aux autorités cantonales de rendre public de façon transparente et dans les meilleurs délais les **résultats détaillés des comptages** de trafic effectués en 2013 et 2014 avant l'ouverture du pont de la Poya, de même que les résultats de toutes les opérations de comptage à venir dans le contexte de ce projet;
2. demandons aux autorités cantonales et communales de communiquer durant le premier trimestre 2015 où se situe une **éventuelle tolérance** par rapport à la croissance visée de 0% des flux de trafic motorisé s'il s'avère qu'à la lumière des comptages du printemps 2015, la circulation dans les quartiers JTM a augmenté par rapport aux comptages réalisés avant l'ouverture du pont;
3. demandons aux autorités communales de Fribourg d'informer la population durant le premier trimestre 2015 par quelles **mesures concrètes** le Conseil Communal veut respecter le PDpT, si les comptages de printemps 2015 démontrent que le trafic a augmenté sur l'Avenue du Général-Guisan et les routes de quartier attenantes, suite à l'ouverture du pont de la Poya.

	NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				